

À surveiller : un répertoire des comités des usagers et de résidents bientôt en ligne

Montréal, 17 novembre 2020 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), qui représente la majorité des comités des usagers et de résidents du réseau de la santé et services sociaux du Québec, mettra en ligne, sous peu, un nouvel outil, soit un répertoire de tous les comités des usagers et de résidents du Québec.

Le Regroupement a reçu le mandat du ministère de la Santé et des Services sociaux, ainsi que les ressources financières, pour la réalisation de ce répertoire. Celui-ci sera mis à la disposition d'organisations vouées à la défense des droits des usagers et à l'amélioration de la qualité des soins et des services identifiées par le ministère, dont tous les comités des usagers et de résidents du Québec.

« Ce répertoire permettra dorénavant un accès plus rapide et plus facile aux renseignements de base sur les comités des usagers et de résidents, alors qu'actuellement il faut investir un temps fou pour trouver les informations souhaitées. Les membres du RPCU souhaitaient depuis longtemps la production d'un tel outil. Ce sera bientôt chose faite. » affirme M. Marc Rochefort, directeur général par intérim.

Aucune information personnelle (téléphone ou courriel) n'apparaîtra dans le répertoire. Les renseignements contenus figurent déjà sur plusieurs sites Web et dans les rapports annuels des établissements publics, privés conventionnés et non conventionnés. Le Répertoire regroupe donc des informations déjà publiques, soit le nom du comité, le type d'établissement, la région sociosanitaire, le nom du président, le nom de la personne-ressource, le courriel du comité (aucune adresse personnelle), et le numéro de téléphone du comité (aucun numéro de téléphone personnel).

Le ministère a proposé que ce répertoire soit accessible exclusivement aux organismes suivants : tous les comités des usagers et de résidents, y compris les CUCI, le ministère de la Santé et des Services sociaux, les centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP), les commissaires aux plaintes et à la qualité des services, le Conseil pour la protection des malades (CPM) et le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU).

« La mise en ligne de cet instrument favorisera le réseautage ainsi que le partage des savoirs et des bonnes pratiques. C'est un pas de plus dans nos efforts soutenus envers nos différents partenaires engagés dans l'amélioration de la qualité des soins et des services au sein du réseau de la santé et des services sociaux. Nous sommes tous parties prenantes dans la défense des droits des usagers, surtout les plus vulnérables » conclut M. Pierre Hamel, président du RPCU.

Les utilisateurs de ce nouveau répertoire recevront les informations d'accès et d'utilisation au cours des prochaines semaines. Les membres du RPCU sont invités à faire parvenir le plus tôt possible une mise à jour relative aux informations indiquées ci-dessus en utilisant le *Formulaire de*

mise à jour des coordonnées que l'on peut télécharger en format [PDF](#) ou [Word](#) sur le site Web du RPCU au bas de la page suivante : https://rpcu.qc.ca/rpcu/rpcu_membership.

À propos du RPCU

Fondé en 2004, le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) du réseau de la santé et des services sociaux regroupe la quasi-totalité des comités des usagers et de résidents du Québec, soit plus de 500 comités issus de l'ensemble des missions cliniques du réseau. Il offre aux membres des comités un soutien quotidien et des formations en vue de mieux exercer leurs fonctions prévues par la loi.

– 30 –

Source : RPCU, 514 436-3744